

Monsieur le Député,

Monsieur le Sénateur,

Mes Chers Collègues élus (communautaires et municipaux),

Mr le Chef de Brigade et les représentants de la Gendarmerie,

Mrs le Chef du Centre de Secours et l'ensemble des Sapeurs-Pompiers,

Monsieur l'Abbé GANDON,

Mesdames Messieurs les enseignants,

Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprises,

Mesdames, Messieurs, les responsables d'associations,

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous demande de bien vouloir excuser Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil Départemental qui ne peut être avec nous ce soir, Pierre-Jean VERZELEN, 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental, Président de la Communauté de Communes, qui honore plusieurs cérémonies de vœux ce soir. Il nous rejoindra tout à l'heure ; mais le 1^{er} Vice-Président Dominique POTART prendra la parole tout à l'heure.

Je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation du Conseil Municipal à partager ces quelques instants d'échanges et de convivialité.

Je vous souhaite avec mon épouse, ma famille, avec mes collègues, avec l'ensemble des services municipaux tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite dans la conduite de vos projets professionnels et familiaux.

Ma carte de vœux de cette année est illustrée par des photos de réalisations importantes qui ont modifié le visage de notre commune, changé parfois nos habitudes, amélioré l'état de notre patrimoine et de notre cadre de vie, apporté de nouveaux services, en résumé contribué à une meilleure qualité de vie de nos habitants.

Ainsi il m'a semblé intéressant d'effectuer une rétrospective en image des projets principaux menés à bien ces dernières années en remontant parfois assez loin. On s'accoutume vite aux changements. Quand on vit dans un même lieu on s'y habitue, on oublie alors comment c'était avant.

VOIERIE – RESEAUX

C'est un domaine où nous sommes beaucoup intervenus.

Bien sûr seules les opérations les plus lourdes sont citées avec le traitement des chaussées et trottoirs, le renforcement des réseaux souterrains [eau potable, eaux usées, eaux pluviales], l'effacement des réseaux aériens [électriques, téléphoniques, fibre optique, modernisation de l'éclairage public].

Cependant quasiment toutes les chaussées de la commune ont bénéficié d'une cure de jouvence. Même sur la plus longue artère l'Avenue Charles De Gaulle, les réseaux ont été enfouis et la chaussée restaurée à plusieurs reprises.

L'aménagement du carrefour de la Grenouille : une véritable entrée de ville qui a amélioré la sécurité des automobilistes et des piétons face à un trafic routier toujours en hausse tout en assurant une meilleure desserte de la commune (financement Région, Département, Commune).

PATRIMOINE – URBANISME

La restauration des Remparts :

Une opération gigantesque qui nous a mobilisé près d'une dizaine d'années. Elle a débuté avec la démolition de l'ancienne boulangerie en ruines, la reconstruction du Rempart Sud avec l'édification à son pied d'un ensemble immobilier.

Puis ce fût la reconstitution de l'ancien chemin de ronde et de la grimpette de la Madeleine autrefois impraticables, la restauration de la tour du Mutte, puis la grimpette Nord qui mène au musée.

La dernière tranche de travaux a permis la rénovation complète de la place de la Motte jusqu'à l'Eglise avec la création d'un belvédère ouvert sur la ville basse.

Le parcours mis en valeur par des matériaux et du mobilier de qualité bénéficie d'une mise en lumière adaptée à ce site touristique.

Le cimetière :

Si l'on remonte plus loin la création d'un cimetière paysager, conçu pour rompre avec le caractère minéral de l'ancien cimetière attenant.

Une réussite

L'Hôtel de Ville :

La restauration de la façade de l'Hôtel de Ville suivie quelques années plus tard de la restauration totale de l'intérieur avec la mise aux normes des installations.

Souvenez-vous aussi de l'état de l'ancien immeuble.

L'extension salle Pierre Brasseur :

Salle qui a été agrandie avec la remise à neuf des cuisines, une salle qui est constamment louée. Entièrement mise aux normes comme la salle Simone Signoret où nous sommes.

L'Eglise :

Un joyau architectural qui nous coûte très cher.

De multiples interventions à l'intérieur de l'édifice mais aussi sur les toitures. Très spectaculaire.

La gendarmerie :

Les travaux ont surtout porté sur l'intérieur avec la réhabilitation des logements puis de l'ensemble de la partie professionnelle mais aussi sur l'accessibilité de l'immeuble.

L'HABITAT

De multiples opérations dans plusieurs quartiers de la ville.

- Le lotissement des Charmilles entièrement conçu et géré par la commune avec une offre de terrains à bâtir viabilisés de grande qualité.

- Le lotissement de la rue Francis Ponge avec Clesence (ex Maison du CIL)

12 maisons en location + 5 terrains à bâtir aujourd'hui tous occupés.

- Avec l'OPAC de l'Aisne : 3 opérations

- Au pied du Rempart Sud souvenez-vous AVANT (l'ex boulangerie Fournier) et APRES 6 logements sur 2 bâtiments avec parkings intérieurs et aménagement d'une place qui transforment avantageusement l'entrée Sud de MARLE
- Des photos impressionnantes de rénovation urbaine avec la démolition de l'ancienne école des Filles remplacée par 4 maisons individuelles, une zone de parking et la transformation de la Maison des Ignorantins alors inhabitée en 6 logements. C'est un projet structurant qui a totalement aéré ce quartier de l'école maternelle des Remparts située en cœur de ville. Il a valorisé notre patrimoine immobilier, réglé certains problèmes de sécurité tout en amenant des habitants en centre-ville.

L'ECOLE

Une priorité constante de la municipalité depuis toujours.

Des travaux en permanence dans nos 4 écoles pour offrir les meilleures conditions de travail à nos élèves et nos enseignants.

MARLE une des rares communes de l'Aisne à proposer gratuitement à tous les scolaires un personnel d'accueil le matin avant les cours, le service des repas du midi au restaurant scolaire et des études surveillées par les enseignants le soir après la classe. Gratuitement pour tous les élèves du regroupement.

Avec depuis toujours un accueil des enfants dès l'âge de 2 ans.

Et puis nous constituons actuellement un dossier de candidature afin d'intégrer le dispositif Réseau d'Education Prioritaire (REP – REP+) et bénéficier de moyens supplémentaires pour notre école. C'est pas gagné...

Quelques photos qui illustrent mon propos :

- L'extension de la maternelle du Bois Joli et vues de l'intérieur (avec la consolidation à 2 reprises de son sous-sol)
- L'école primaire Jean Macé → la réfection totale des extérieurs – l'intérieur du couloir entièrement refait qui fait penser de nuit à un train
- Quelques classes de Jules Ferry entièrement remises à neuf (l'ensemble des classes des 4 écoles ont été rénovées)

Et puis il y a 7 ans déjà le Conseil Général, présidé par Yves Daudigny, achevait la restructuration complète interne et externe du collège Jacques Prévert. Un collège moderne, de grande qualité, un bel outil de travail.

SANTE - SECURITE

Des projets essentiels, je pourrais dire vitaux ont été menés dans les domaines de la santé et de la sécurité.

- A la Maison de Retraite avec la création d'une unité de soins Alzheimer et la modernisation de l'ensemble des locaux qui en font un établissement de tout 1^{er} plan. (l'espace Snoezelen)

- La Maison de Santé pluriprofessionnelle du Pays de la Serre :

Une réussite puisque occupée en totalité et qu'il est nécessaire de créer 3 cabinets supplémentaires pour accueillir les professionnels de santé.

Une réponse à un enjeu capital : maintenir une offre de soins de qualité dans notre milieu rural.

- J'évoquerai d'ailleurs dans ma 2^{ème} partie de discours une activité complémentaire de soins que nous allons installer dans le centre-ville.

- Je rappelle aussi l'implantation dans l'ancien logement de l'école Jules Ferry, d'une antenne départementale de la Médecine du Travail accueillant plusieurs professionnels de santé.

Un service de santé supplémentaire sur MARLE.

- Enfin en matière de secours notre Centre dispose depuis plusieurs années d'un ensemble moderne, fonctionnel, spacieux permettant à nos Sapeurs-Pompiers d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

SPORTS – LOISIRS – CULTURE

Je rappellerai quelques équipements dans ces domaines.

- Le terrain multisports, très utilisé par les jeunes et les associations, proche de la salle omnisports dont la toiture a été entièrement refaite.

Avec la salle de gymnastique, les 2 cours de tennis couverts et les 2 courts extérieurs, l'ensemble forme un pôle sportif et de loisirs intéressant dans le secteur du Bois Joli.

- Les autres disciplines n'ont pas été oubliées avec :

- la réhabilitation du Club House de football, des vestiaires et les soins permanents apportés au terrain d'honneur.

- l'agrandissement du Dojo du club de judo pour sa mise aux normes.

● Chaque année beaucoup d'efforts sont réalisés pour continuer à ouvrir notre piscine qui atteint l'âge respectable de 55 ans.

Les perpétuelles mises aux normes, l'âge des tuyaux aussi nous font dépenser beaucoup d'argent mais utilisé à bon escient pour maintenir un équipement dont l'existence est importante pour notre jeunesse.

Magnifique avec son grand parc arboré.

● Enfin dans le domaine culturel le Syndicat d'Initiative, le musée avec son parc archéologique attenant nous permettent d'organiser des évènements dont la qualité est reconnue et appréciée de tous.

ENVIRONNEMENT

J'ai beaucoup parlé ces dernières années de l'eau et de l'assainissement avec de lourds investissements entrepris :

- La construction d'une unité de traitement des pesticides sur charbon actif qui élimine toute pollution de ce type, nous donnant une eau d'excellente qualité. Une eau sans aucun pesticide.
- La remise en service de notre second forage d'origine nécessitant la pose d'une pompe neuve afin d'éviter tout risque de panne d'alimentation qui pourrait survenir sur l'autre forage.
- La réhabilitation du réservoir d'eau potable situé Bois du Bassin dont l'état risquait d'altérer la qualité de l'eau distribuée. Opération très compliquée et spectaculaire (une pyramide d'Egypte).
- La mise aux normes de notre station d'épuration (40 ans d'âge mais qui fonctionne bien) et le changement du mode de traitement de notre filière boues. Auparavant les boues étaient épandues sur des terres agricoles, dorénavant elles sont traitées par compostage solution moins contraignante et moins onéreuse.

Comme pour les dossiers que je vais évoquer dans la 2^{ème} partie de mon discours, la concrétisation de ces investissements est le fruit de partenariats efficaces avec la Région, le Département, la Communauté de Communes, avec le soutien financier de l'Etat et même de l'Europe sur certains projets.

La recherche de subventions auprès de nos partenaires est systématique quand nos dossiers sont éligibles.

Aujourd'hui nous vivons dans une commune qui bénéficie d'infrastructures et d'équipements publics bien au dessus de la moyenne de villes de notre taille. Elle assume pleinement ses responsabilités en matière de services à la population. Et comme je le souligne régulièrement avec des taux d'impôts qui sont restés quasiment identiques depuis une trentaine d'années, comme c'est encore le cas cette année.

2^{ème} partie

2018 a vu plusieurs projets importants mis en œuvre qui se poursuivront cette année.

VOIERIE

- Tout d'abord l'avenue du 8 mai 1945.

Les travaux sont (presque) achevés. Il reste 2 ou 3 points à traiter, notamment en signalétique.

La gestation de ce dossier fût difficile surtout dans sa phase d'élaboration mais le résultat est à la hauteur des objectifs que l'on s'était fixés.

Les phases 1 et 2 de l'entrée de ville jusqu'à la rue Gentilliez sont terminées. Concernant la tranche 3, Faubourg Saint Martin, elle sera lancée quand nous aurons obtenu les accords de subventions. C'est la portion de travaux la plus courte mais aussi la plus difficile à accomplir.

En revanche l'effacement des réseaux aériens (électriques et téléphoniques) et le déploiement de la fibre optique ont été effectués sur les 3 phases de cette avenue de près d'1 km.

Je vous rappelle que la fibre optique est déployée sur l'intégralité de la commune et que le raccordement jusqu'à votre domicile par les opérateurs est entièrement gratuit.

La requalification complète prend en compte le traitement de la chaussée, des trottoirs, des réseaux, la création de nouvelles places de stationnement, et des cheminements piétons, une nouvelle signalétique adaptée ainsi que les aménagements paysagers.

Outre la valorisation du cadre de vie, la recherche de la sécurité fût primordiale afin de réduire la vitesse sur cet axe très fréquenté avec la réduction de la largeur de chaussée, l'aménagement de dévoiements, et de plateaux surélevés.

L'ajout de nouvelles plantations renforcera l'effet de rétrécissement même si je trouve que certains arbres sont vraiment proches de la chaussée et risquent de souffrir au passage de poids lourds.

Enfin si la durée des travaux a pu sembler longue c'est que la circulation et le stationnement ont été maintenus pendant cette période, afin de ne pas gêner les riverains mais aussi le fonctionnement du Centre de Secours.

- C'était le plus gros chantier de voirie cependant, comme chaque année, nous avons poursuivi notre programme régulier de réfection des chaussées qui concernait en 2018 les rues Marcel Trouvé et Alexandre Servain, subventionné partiellement par le Département qui a entrepris aussi la rénovation de la route départementale du Général Leclerc (soit 1,5 km de longueur au total pour ces 3 rues).

Et puis d'ici quelques semaines devraient débuter l'effacement des réseaux aériens électriques, téléphoniques, de fibre optique et le remplacement du matériel d'éclairage public sur plusieurs voies : une partie de la rue René Toffin, la rue Pasteur, la place du Commandant Houdry, la rue Boris Vian, la rue Edouard Branly, la rue Pierre et Marie Curie.

Au total 23 mâts lanternes ou consoles seront remplacés. C'est ainsi toute la partie la plus ancienne du Quartier Neuf dont les réseaux aériens seront enfouis ce qui achèvera la modernisation de l'éclairage public de ce vaste secteur de la ville.

Evidemment cela modifiera favorablement la perception visuelle de ces rues où ils existent de véritables nids de réseaux aériens, comme vous pouvez le constater.

- Il est également prévu l'enfouissement des réseaux aériens de la rue des Moulins, de la Place Fauchoux à la Tour du Mutte au pied du Rempart Nord. Une opération qui sera neutre financièrement pour la commune car prise en charge par la société WPD en compensation de la construction du parc éolien de la route de Guise. Cela améliorera le décor dans ce secteur proche du Musée en contrebas des Remparts.

LA VIDEO-PROTECTION

[Pour rappel le dispositif Voisins Vigilants est toujours en vigueur. Une démarche citoyenne qui associe les élus, la population, la gendarmerie et la police municipale.] [A consommer sans modération. Pour une fois les gendarmes sont preneurs.]

Un point de situation sur le vidéo-protection.

La 1^{ère} tranche a été déployée cette année. L'utilisation de ce dispositif a montré son efficacité et la qualité du matériel qui a été choisi. Plusieurs investigations de la gendarmerie ont été menées à bien et il semblerait que l'effet dissuasif sur la délinquance est particulièrement notable avec ce type d'installation.

Une douzaine de caméras ont été implantées – 2 autres tranches sont prévues que nous pouvons débiter puisque nous avons obtenu les accords de subvention. Ces deux tranches seront regroupées pour disposer une douzaine de caméras supplémentaires dans d'autres quartiers de la commune.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Nous sommes à 3 ou 4 mois de l'achèvement de la construction du restaurant scolaire. Je rappelle que notre ancien Plan d'Occupation des Sols n'autorisait pas ce type de construction. Nous avons donc dû élaborer notre nouveau Plan Local d'Urbanisme, ce qui nous a pris vraiment beaucoup de temps et a d'autant retardé l'édification de cet immeuble.

A l'ouverture de cet équipement moderne, quelle sera alors loin l'ancienne cantine de l'immeuble Victor Hugo qui a accueilli nombre de générations d'écoliers, avec ses salles exigües, compartimentées, peu fonctionnelles, non insonorisées, mal isolées et dont les conditions d'accessibilité ne répondent plus aux normes actuelles. Mais je pense qu'il flottera dans l'air un parfum de nostalgie de ce bâtiment qui continuera d'accueillir la bibliothèque - médiathèque et plusieurs associations.

Implanté au cœur des écoles, le nouveau restaurant de forme polygonale est constitué de matériaux de qualité avec de vastes baies vitrées offrant une luminosité naturelle optimum, assurant un confort acoustique indispensable pendant cette pause de midi qui doit être un moment privilégié pour les enfants.

L'ensemble des locaux, avec les dépendances, est conçu pour accueillir 250 rationnaires sur 450 m² (270 m² pour l'ancienne cantine).

Une vaste et unique salle de restauration comporte un espace pour les maternelles, un autre pour les élémentaires. Ces derniers utiliseront une ligne de self-service, les maternelles continueront d'être servis à table, sur le principe de liaison froide comme actuellement, la fourniture des repas étant toujours assurée par la CCPS.

La totalité du mobilier et de la vaisselle sera également renouvelé.

L'investissement est important. Il avoisine 1,3 Me. Je remercie tous les partenaires qui participent à son financement (l'Etat, la Région avec l'appui de la CCPS et de son Président, le Département, la réserve parlementaire de notre sénateur Yves Daudigny).

[La réserve parlementaire, un dispositif supprimé par la majorité actuelle du Parlement qui était pourtant intéressant pour financer les projets des communes rurales.]

L'ensemble des subventions s'élève à 800 Ke, le solde étant assuré par la ville de MARLE.

LE BEGUINAGE

A quelques mètres du restaurant scolaire viennent de commencer les sondages des sols sur lesquels sera édifié le futur béguinage envisagé avec CLESENCE (ex Maison du CIL). Cela après 1 an de retard suite aux difficultés rencontrées avec l'ABF pour le permis de construire, ce que j'avais évoqué lors de la cérémonie des vœux de l'an dernier.

Le projet qui devrait débiter au printemps comprend 12 logements T2 Bis (équivalents T3) et 8 logements T4 avec des jardins privatifs sur l'arrière. Ces logements sont répartis sur 2 immeubles autour d'une place à vocation piétonne.

Ce programme spécifique vise un public sénior dans l'esprit des béguinages tout en y introduisant une certaine mixité intergénérationnelle par l'ajout de logements destinés à une population plus jeune.

Ce concept d'habitat individuel pour personnes âgées permet une offre d'appartements de petite taille réunissant toutes les conditions de confort et d'accessibilité, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

La qualité esthétique de cet ensemble édifié dans un environnement favorable à proximité de nombreux équipements apparaît comme une variante supplémentaire intéressante à l'offre d'habitat sur notre commune.

UNE MICROCRECHE

Un autre projet d'implantation de services à la personne est envisagé dans le même périmètre du Bois Joli. Dans le champ de compétences d'intérêt communautaire de la CCPS, je laisserai le 1^{er} Vice-Président l'évoquer si il le souhaite.

Le Conseil Municipal a délibéré en novembre dernier pour mettre à disposition de la Communauté de Communes gracieusement, l'emprise foncière nécessaire à la réalisation de cet équipement. Il se situera au plus près des différents groupes scolaires et apportera un service très utile aux familles.

Quelques informations maintenant sur plusieurs dossiers en cours.

En centre-ville nous avons réussi non sans difficultés, à expulser les locataires indéliçats (de véritables escrocs en fait), de deux propriétés communales, l'ancienne boulangerie du Parvis et Le Central.

- Nos services techniques ont réhabilité totalement l'ancienne boulangerie rue Lalouette et j'ai proposé ce local à un cabinet d'infirmiers qui souhaitent s'installer à MARLE, en centre-ville, la Maison de Santé Parc Jean Macé étant complète.

Ainsi un cabinet, avec salle d'attente a été aménagé sur la partie rez de chaussée, la partie au 1^{er} étage indépendante, étant composée d'un grand logement. L'immeuble a été entièrement mis aux normes, et transformé. On dirait du neuf. La location interviendra dès la semaine prochaine, au 1^{er} février. Cette nouvelle activité permettra d'occuper un immeuble vacant et de centraliser davantage l'offre de soins sur MARLE.

Il faut féliciter les services techniques pour la très grande qualité du travail fourni dans des délais très courts pour aménager ce local. (35 camions de gravats et détritux)

- Le dossier de l'Hôtel Restaurant Le Central est beaucoup plus compliqué. La commune dispose de la pleine propriété de cet immeuble. Déjà propriétaire des murs, nous avons repris le fonds de commerce, en clair quasiment rien, et nous avons racheté la licence de débits de boissons.

Depuis la vacance de l'établissement, nous avons eu quelques propositions de reprise mais aucune n'a abouti.

De ce fait, il y a quelques mois, nous avons contractualisé avec Aisne Tourisme, un opérateur du Conseil Départemental. Celui-ci est en lien avec des organismes spécialisés en recherche d'investisseurs dans le domaine du tourisme et de l'hébergement. Le but de cette démarche, gratuite, est de faire bénéficier la commune d'un parcours d'accompagnement complet dans sa quête d'un repreneur pour ce commerce.

Pendant ce temps nos services ont entrepris là aussi des travaux de remise en état de plusieurs salles de l'immeuble fort dégradées.

Parallèlement nous avons lancé une étude permettant de déterminer le coût estimatif des travaux nécessaires pour mettre aux normes et exploiter l'Hôtel Restaurant dans les meilleures conditions possibles : le montant est faramineux + de 800 Ke. Infaisable pour la rentabilité du commerce et les finances communales.

La dépense pourra être sensiblement revue à la baisse si une partie des travaux est effectuée par nous-mêmes ce qui est tout à fait possible, mais certaines dépenses sont incompressibles et doivent être effectuées par des entreprises.

L'inconvénient c'est que le chantier durera plus longtemps car nous avons beaucoup d'autres tâches à accomplir, de plus en plus, avec de moins en moins de personnel (les communes n'étant plus autorisées à employer du personnel sous forme de contrats aidés).

Le Conseil Municipal devra prochainement décider de la suite à donner à ce dossier, la situation étant préoccupante qu'aucune offre d'hôtellerie classée Tourisme avec restauration ne soit plus proposée à MARLE malgré une demande existante sur notre secteur.

ADAP

Un dernier volet de travaux qui mobilisent nos équipes, nous avons poursuivi la mise aux normes de nos bâtiments et de la voirie conformément à ce qui était programmé dans notre agenda d'Accessibilité. Cela coûte très cher. Les priorités d'intervention ont été orientées vers les établissements les plus fréquentés. Nous avons commencé cette année le traitement des 4 écoles. Je rappelle que nous possédons une trentaine de bâtiments ou d'installations ouverts au public ainsi qu'une trentaine de kms de voirie.

BARRAGE DE MONTIGNY

Un dernier projet d'importance entamé au printemps dernier : l'aire d'écrêtement des crues de la Serre sur le site de Montigny en amont de MARLE. La mise en service est espérée à l'automne c'est-à-dire avant la période de montée des eaux.

Comme vous le constatez sur les photos, ce chantier est impressionnant. Vous ne le voyez pas sur les photos mais la rivière a été détournée pendant quelques semaines. Son aboutissement est une immense satisfaction pour ceux qui se sont investis dans cette épreuve marathon de près d'une quinzaine d'années de travail, de concertation, d'études, de réunions publiques, de procédures, de recours et j'en passe.

C'est aussi un soulagement pour les habitants, les entreprises bénéficiaires de cet aménagement dont les effets se produiront bien en aval de MARLE en cas d'inondations.

Un dossier où les enjeux économiques, financiers, humains sont évidents et capitaux.

LE FLEURISSEMENT

Enfin après avoir obtenu à plusieurs reprises le 1^{er} prix du Concours Départemental de fleurissement nous avons été admis à participer en 2018 au Concours Régional des Villes et Villages Fleuris afin d'accéder à la labellisation.

Fin novembre à Cambrai, nous avons reçu Jean-Pierre SORLIN et moi le fameux label UNE FLEUR espéré depuis longtemps.

Aux dires de beaucoup de personnes présentes ce jour là à la cérémonie, la commune aurait mérité d'obtenir directement la 2^{ème} Fleur compte tenu de la qualité du fleurissement. Mais c'est déjà bien. Il faudra persévérer pour gravir l'échelon suivant (voire déjà de s'y maintenir).

Bravo à l'équipe Espaces Verts et aux habitants qui participent aux efforts d'amélioration de notre cadre de vie. C'est aussi leur récompense.

Je terminerai mon exposé par des remerciements.

Merci à mes collègues du Conseil Municipal, mes collègues de la Communauté de Communes, ainsi que nos parlementaires pour leur soutien.

Merci au Directeur des Services, Anthony BERTRAND (spécialiste en recherche de subventions), Dominique BERGER pour les Services Techniques et l'ensemble du personnel administratif et technique pour la qualité du travail fourni tout au long de l'année.

Merci à Freddy LUBIN qui a réalisé la carte de vœux et le bagage photos qui vous a été présenté ce soir. Comme à chaque fois je lui donne le thème, il imagine et il fabrique avec talent. C'est donc un pur produit maison chaque année.

Merci aux acteurs économiques, aux responsables d'associations, aux bénévoles qui animent notre commune tout au long de l'année.

En un mot merci à toutes les personnes qui œuvrent au quotidien et s'impliquent dans la vie locale.

Merci à mon épouse qui a préparé cette cérémonie pour vous accueillir, à ses amis et le personnel qui ont préparé cette salle, ainsi que le personnel du chantier d'insertion de la Communauté de Communes qui va avoir la gentillesse de vous servir ce soir.

Merci de votre attention,

Bonne soirée et Bonne année.